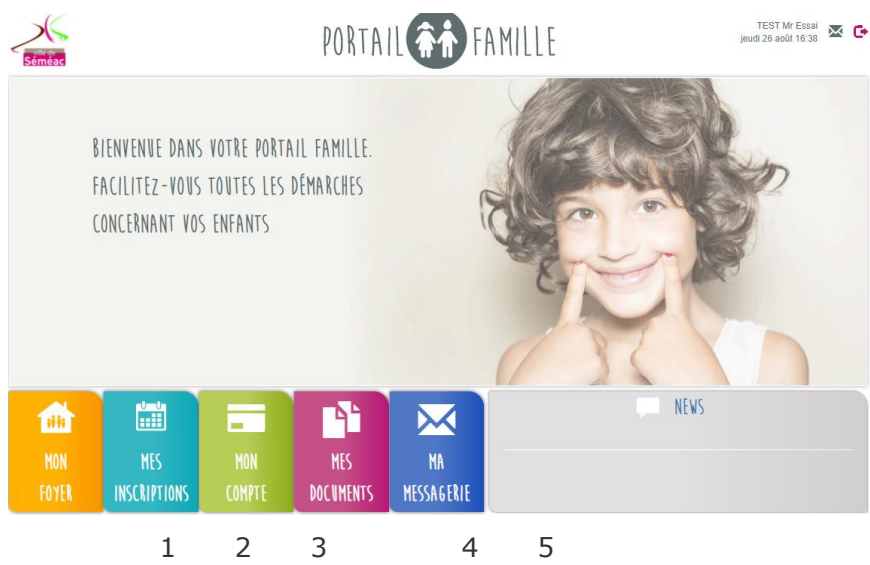


Le portail famille

Le nouveau portail famille de la Commune de Séméac permet aux parents de suivre et de gérer :

- 1. les réservations de repas de leurs enfants
- 2. les factures du restaurant scolaire et de l'Accueil de Loisirs (Garderie)



- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

Il permet aussi

- 3. de retrouver les documents qui concernent mon enfant : règlement intérieur, tarifs, notes d'informations,...
- 4. de contacter le service école et périscolaire de la commune
- 5. d'être informé grâce aux actualités

PORTAIL FAMILLE

Pour se connecter

Vous pouvez accéder au portail famille :

- Via le site internet de la Mairie de Séméac
www.semeac.fr rubrique « vos démarches » puis « portail famille »

- Soit directement à l'adresse suivante

<https://www.mon-portail-famille.fr/acces/mairie-semeac/accueil>

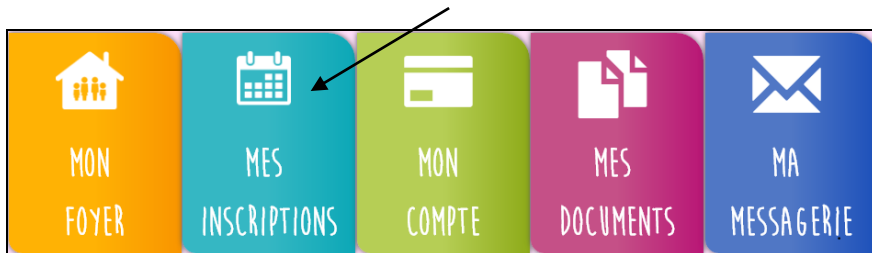


Utilisez les identifiants reçus par mail au moment de l'inscription.

En cas de difficultés, contactez le service scolaire et périscolaire scolaire@semeac.fr en précisant bien votre nom de famille et votre adresse.

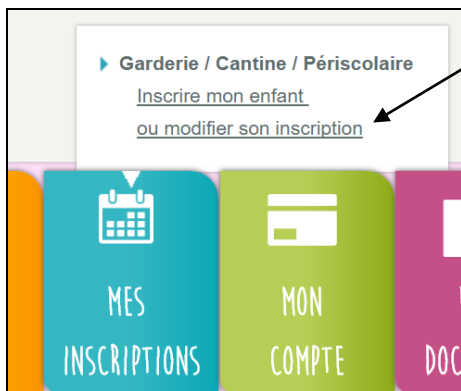
RESERVATION DES REPAS

Le Portail Famille va vous permettre de réserver les repas de vos enfants et de gérer vos réservations.

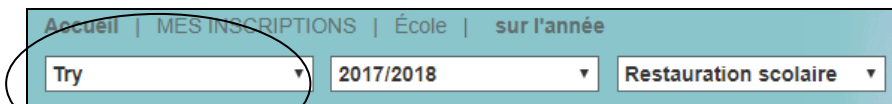


Les réservations

Depuis le menu « Mes Inscriptions » cliquez sur « Inscrire mon enfant ou modifier son inscription ».



La réservation se fait par enfant. Si j'ai plusieurs enfants scolarisés, je sélectionne, tout d'abord, l'enfant concerné.



Réserver pour un enfant

Le calendrier du mois en cours s'affiche. Je peux afficher les mois suivants.

Pour réserver je clique d'abord sur « Modification » :



- Je réserve des repas

Je sélectionne les jours souhaités (en cliquant sur chaque jour souhaité. La couleur des jours réservés change.

Note : je ne peux sélectionner que les jours où le service fonctionne (par exemple je ne peux pas réserver le mercredi)



Quand j'ai terminé je confirme pour enregistrer. Mes repas sont validés automatiquement

- Je peux aussi créer une semaine type et la reproduire toute l'année

Cette méthode simplifie la réservation sur de longues périodes. La notice complète est disponible sur le portail famille.